Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213501562-20260623-462026-DE

**DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE**
**ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO**
**CANTON DE COMBOURG**
**COMMUNE DE LONGAULNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
- en exercice : 15
- présents : 14
- Absent excusé : 01

**Séance du 15 juin 2026**

**Date de convocation : 05 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le quinze du mois de juin, le Conseil Municipal de la commune de LONGAULNAY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David BUISSET.

**Présents :** M. BUISSET David, Mme GROSSET Christèle, Mme PEUVREL Mireille, Mme DELAHAYES Oksana, Mme VAUQUENU Mélanie, M. MAHE Olivier, M FOUERE Jean-Claude, M ROUAULT Dominique, Mme Hélène BRUGALLE, Mme Betty PERCHEREL, M. Franck BASSET, M. David ROUILLE, Mme Fabienne BRADILLY, M. Pierre-Yves LE HIR.

**Absent excusé :** M BOUGARD Frédéric

**Secrétaire de séance :** Mme Betty PERCHEREL.

**Délibération n°46/2026**

**OBJET : REVISION DES LOYERS RESIDENCE DES AULNES A COMPTER AU 1ER JUILLET 2026.**

Monsieur le Maire prévient les membres du Conseil Municipal que, pour la résidence des Aulnes, et conformément à la convention logement convenu avec l'Etat, le loyer évolue chaque année.

L'augmentation du loyer se calcule en fonction des variations de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice du coût de la construction publiée par l'INSEE.

Pour l'année 2026, la révision applicable au 1er juillet est une augmentation de 0.79 %.

Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux d'appliquer cette évolution à partir du 1er juillet 2026 sur l'ensemble des six loyers des appartements de la résidence des Aulnes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'appliquer ces augmentations de loyers énumérés ci-dessus à partir du 1er juillet 2026.

Fait à Longaulnay, le 19 juin 2026.

Pour extrait conforme

Le maire,

David BUISSET

MAIRIE DE LONGAULNAY 35190 (ILLE-ET-VILAINE)